



# RAPPORT D'INFORMATION

## ANIMATION SOCIOCULTURELLE JEUNESSE

---

### **Résumé**

*Ce rapport d'information est établi suite à la séance de la commission gestion des finances du jeudi 8 décembre 2023.*

Rapport n° : CG-5790.300-2

Date : 11 décembre 2023

Dicastère : Prévoyance sociale et santé

---

Madame la Présidente du Conseil général,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

## 1. Préambule

Le présent rapport a pour objectif de définir l'animation socioculturelle jeunesse, d'illustrer son action en présentant ce qui est réalisé par d'autres structures déjà existantes et de soumettre un budget cohérent pour une action pérenne et de qualité, selon les besoins identifiés chez les jeunes boudryennes et boudryens.

## 2. Animation socioculturelle de jeunesse

Les prestations d'un centre d'animation socioculturelle jeunesse visent l'épanouissement et l'autonomisation des jeunes, ainsi que le renforcement du tissu social local.

Les buts poursuivis sont les suivants :

- Permettre l'expérimentation du « vivre-ensemble ».
- Viser la prise de conscience, l'acquisition et le développement de compétences.
- Encourager la participation, permettre la prise de conscience de son pouvoir d'agir et valoriser la citoyenneté.
- Mener des actions de prévention, repérer les comportements à risques, promouvoir la santé physique et psychique des jeunes.

Quatre dispositifs principaux permettent d'atteindre ces buts :

- A. Un accueil ados.
- B. L'organisation d'ateliers et d'activités à thème.
- C. L'animation socioculturelle hors-murs.
- D. La réalisation et coréalisation de projets.

### A. Accueil ados

L'accueil ados est un espace ouvert où les jeunes peuvent venir librement, sans inscription préalable, ni temps de présence délimité.

#### Vivre-ensemble

Cet espace offre aux jeunes un environnement sain et sécurisant où ils peuvent se retrouver entre pairs, échanger, s'exprimer et développer leurs compétences sociales. Les animatrices et animateurs socioculturel-le-s sont présent-e-s lors de chaque ouverture et veillent à créer une atmosphère chaleureuse et inclusive, où chacun-e se sent respecté-e et écouté-e. Les professionnel-le-s du travail social sont disponibles et à l'écoute des jeunes pour les soutenir dans leurs projets, les encourager à participer activement à la vie du lieu et renforcer leur autonomie.

Par le principe de libre adhésion, les jeunes peuvent ainsi s'engager librement dans des activités diverses et variées, comprenant des jeux collectifs, des ateliers artistiques et culturels, des activités sportives, des sorties culturelles et ludiques, etc.

### Soutien et prévention

Grâce à la relation de confiance construite durant ces moments de vie, les animatrices et animateurs peuvent être sollicité-e-s par les jeunes pour les aider à surmonter des difficultés dans leur vie sociale, scolaire ou familiale. Les professionnel-le-s ont également le rôle et les compétences de suivre les jeunes de manière individuelle. De plus, leur position privilégiée leur permet de repérer les éventuels comportements à risque et de mener des actions de prévention, tout en évitant une posture moralisatrice. Si nécessaire, l'équipe peut mettre en place des suivis plus individualisés et /ou rediriger les jeunes concerné-e-s vers les services spécialisés et adaptés à l'une ou l'autre des problématiques rencontrées.

### Participation

Afin de les encourager à participer activement, les jeunes sont invité-e-s à concevoir et organiser les projets et événements qui les concernent. Ce type d'impulsion leur permet d'expérimenter la collaboration, de développer leurs compétences et les encourage à prendre leur place dans la société.

## **B. Ateliers et activités à thème**

Selon les intérêts décelés durant les accueils libres, les animatrices et animateurs peuvent mettre en place des activités et des ateliers permettant aux jeunes de découvrir une discipline artistique, culturelle ou sportive et ainsi d'acquérir de nouvelles compétences. L'objectif est de les encourager à utiliser de nouveaux moyens d'expression essentiels à leur épanouissement et au renforcement de leur estime de soi.

Les ateliers peuvent être dispensés par des monitrices et moniteurs externes expérimenté-e-s et sont soit gratuits, soit proposés à des prix modestes pour en permettre l'accès à toutes et à tous.

## **C. Animation hors-murs**

La mission de l'animation hors-murs est d'assurer une présence dans l'espace public, de rencontrer les jeunes dans leur environnement, d'avoir une meilleure vision et compréhension de leur besoins, de saisir des opportunités de transmettre des messages de prévention, d'identifier les jeunes isolé-e-s et fragilisé-e-s, de jouer un rôle de médiation chaque fois que c'est nécessaire, de proposer des animations ponctuelles et de proposer une aide et un soutien aux jeunes en difficulté, en rupture ou marginalisé-e-s.

Grâce aux outils de l'animation socioculturelle, centrés sur le collectif, les travailleurs sociaux créent des liens et peuvent ainsi identifier des situations individuelles ou de groupe nécessitant une intervention et un suivi plus ciblés.

En termes d'âge, le public cible est l'ensemble des jeunes occupant l'espace public (enfants, préados, ados et jeunes adultes).

Par la mise en place d'activités de loisirs en extérieur, durant la période allant d'avril à juillet 2023, la commune a pu identifier certains lieux fréquentés par les jeunes sur le territoire communal, ainsi que leurs différents publics :

- Collège de Vauvilliers – adolescents de moins de 15 ans.
- Collège des Esserts – préados de moins de 12 ans.

- Zone de l'arrêt du tram – jeunes adultes de plus de 18 ans.

Il est toutefois à prendre en compte que les dispositifs hors-murs doivent porter leur attention à l'ensemble de territoire, adaptant leur occupation en fonction des saisons, de la météo et de bien d'autres facteurs qu'il s'agit d'identifier et de prendre en compte tout au long de l'année.

Par la mise en place d'un planning de tournée, les animatrices et animateurs pourront investir ces espaces en adaptant leur intervention selon le public rencontré, car selon les âges, mais aussi, par exemple, le genre, les jeunes ont des fonctionnements et des centres d'intérêt qui diffèrent.

Ce concept d'animation hors-murs a notamment été éprouvé par le Centre de Loisirs de Neuchâtel qui la développe depuis 2015. Elle a ainsi permis un élargissement de l'offre de loisirs et d'accompagnement de la jeunesse de la Commune de Neuchâtel, ainsi qu'une amélioration considérable de l'entente des différentes actrices et différents acteurs présent-e-s dans l'espace public, grâce à son rôle de médiation et de prévention.

## **D. Projets jeunesse**

Outre la gestion d'un accueil ados, l'organisation d'ateliers et d'activités et la mise en place d'un dispositif hors-murs, les animateurs socioculturels ont les compétences de développer des projets visant l'émancipation et la participation de la jeunesse.

Pour exemple, vous trouverez ci-après quelques projets réalisés par différents centres d'animation socioculturelle de jeunesse dans le canton et qui vous donneront une indication de ce qui pourrait être réalisé à Boudry grâce à la création d'une telle structure.

Il est toutefois à noter que les projets les plus riches sont ceux qui sont nés localement. Ils peuvent donc prendre des formes diverses.

### Pocket Job

Le Kallo, le centre d'animation jeunesse de La Grande Béroche et Cortaillod a développé depuis 2018 le projet Pocket Job. Ce dispositif permet de mettre en relation des jeunes qui souhaitent gagner un peu d'argent de poche, avec des habitants ayant besoin qu'on leur rende service à domicile. L'équipe d'animation du Kallo pose un cadre sécurisant pour que les prestations se déroulent au mieux et s'assurent que tous les aspects légaux en matière de droit du travail soient respectés. Pocket Job permet de renforcer l'autonomie des jeunes et de les familiariser avec le monde du travail mais son but est également de renforcer les liens entre les habitants de différentes générations et de lutter ainsi contre certaines stigmatisations. Par ce type d'action, l'animation socioculturelle contribue au renforcement du tissu social local.

### Parlement des jeunes

Le CLAAP, le centre de loisirs et d'animation de l'ancienne poste (Le Locle), coordonne et soutient le Parlement des Jeunes. Ce dernier permet aux jeunes Loclois de s'investir dans la vie de la cité et de contribuer aux actions et à la politique de la jeunesse. Grâce à cet espace de débats démocratiques, la voix et les revendications des jeunes peuvent être entendues et un dialogue avec les autorités communales peut avoir lieu.

### Association Entre-2-Ride

Le Cap, centre d'animation et de prévention (Le Landeron), accompagne les jeunes motivés à s'investir dans la création et la gestion d'une association, afin de les soutenir dans le développement de leur pratique. Ce projet associatif provient initialement d'un besoin identifié chez les jeunes de la région de

pouvoir disposer d'infrastructures sportives dédiées aux sports de glisse urbains (skateboard, trottinette, BMX, etc.). Les animateurs mettent ainsi leur compétences et connaissances à disposition des jeunes et défendent leurs besoins auprès des pouvoirs politiques. Ce type de démarche permet aux jeunes de s'investir dans un processus associatif et de s'impliquer dans l'évolution de leur commune

### 3. Bénéfices de l'animation socioculturelle

Dans une société en pleine mutation qui touche aussi bien la famille que le monde du travail, l'adolescence est une période de transition de plus en plus longue et complexe. Certain-e-s jeunes fragilisé-e-s peuvent alors être exposé-e-s à un risque de précarité. C'est pourquoi, il est important que les autorités publiques portent une attention particulière à leurs adultes de demain.

Les études se succèdent pour alarmer sur les difficultés que la jeunesse rencontre, en cette période de crise qui bouleverse bien des repères. Afin d'identifier les besoins des jeunes et de les soutenir de manière adéquate, il est essentiel qu'une présence régulière de professionnel-le-s du travail social soit développée au plus près d'elles et eux. L'animation socioculturelle permet de remplir ce rôle et constitue un véritable outil au service des communes afin d'améliorer la vie de leurs citoyennes et citoyens.

C'est pourquoi, plus qu'une charge, il convient donc de considérer la création d'une structure d'animation socioculturelle comme un investissement à long terme pour la commune de Boudry, car ce ne sont pas uniquement ses jeunes qui en bénéficieront mais l'ensemble de ses citoyens.

Il s'agit toutefois d'une mesure qui nécessite de s'inscrire dans la durée. L'animation socioculturelle obtient des résultats évidents à court terme, mais ce sont aussi ses effets à moyen et long terme qui sont visés par la mise en place d'un tel dispositif.

En conclusion, il est important de relever que l'animation socioculturelle s'adresse à toutes et tous les jeunes. Elle soutient les plus fragiles parmi la jeunesse, mais elle contribue aussi largement au développement et à l'épanouissement des jeunes qui ne rencontrent pas de problèmes particuliers.

Nous vous présentons, Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Boudry, le 11 décembre 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

*Gilles De Reynier*

*Rita Piscopiello*

Annexe : prévisions budget